

LA DÉFENSE NATIONALE

LA CONSTRUCTION DE DESTROYERS—LES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

[Traduction]

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): J'ai une question pour le ministre de la Défense nationale. Je connais ses fonctions à la Chambre, mais peut-il nous dire si le programme de construction de destroyers de la classe Saint-Laurent respecte les délais prévus et si les sociétés intéressées ont demandé des sommes supplémentaires.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): J'ai le regret de dire qu'un décalage d'environ un an s'est produit dans le programme. Une analyse est actuellement en cours afin de déterminer dans quelle mesure ce retard affectera les dates de livraison et de mise en service des bâtiments. Cette analyse indiquera également, étant donné que le temps c'est de l'argent, à quels frais supplémentaires s'expose le Trésor si ce programme se poursuit comme prévu.

M. Bell: J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que le ministre vient d'accéder à ses nouvelles fonctions, peut-il donner l'assurance, compte tenu des rumeurs selon lesquelles ces dépenses pourraient atteindre 20 millions de dollars, qu'il veillera à ce qu'aucun fiasco tel que celui du *Bonaventure* ne se produise, au contraire de son collègue qui siège dans la première rangée non loin de lui?

LA MAIN-D'ŒUVRE

SYDNEY (N.-É.)—LA SUSPENSION D'ÉTUDIANTS ADULTES PROTESTATAIRES

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Je voudrais poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration une question concernant un télégramme que lui a fait parvenir le ministre du Travail de la Nouvelle-Écosse, protestant contre la suspension de 18 étudiants adultes ordonnée par un moniteur chargé de cours de formation professionnelle après que les intéressés se furent élevés contre le non-versement d'allocations d'études. Le ministre est-il disposé à faire ouvrir une enquête en vue de déterminer pourquoi ces hommes et ces femmes ont été suspendus et de les réintégrer sans délai sans les priver de leurs allocations?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Je comprends l'intérêt et les inquiétudes du député dans cette affaire. Je suis bien décidé à examiner cette question et je le tiendrai au courant.

[L'hon. M. Chrétien.]

M. Muir: Le ministre pourrait-il expliquer à la fois à la Chambre et au ministre du Travail de la Nouvelle-Écosse pourquoi les étudiants devraient présenter des excuses à qui que ce soit, comme l'instructeur l'exige, avant d'être réintégrés?

L'hon. M. Lang: Lorsque j'aurai étudié la question je serai en mesure de dire si cela est justifié ou non.

M. Muir: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Depuis quand est-il nécessaire aux citoyens de ce pays de présenter des excuses aux bureaucrates pour avoir fait des représentations justifiées et des protestations à des représentants officiels au sujet d'une injustice?

M. l'Orateur: A l'ordre je vous prie. Je m'excuse auprès du député mais sa question semble tendre à l'argument.

LES POSTES

LE CAS DU MINISTRE DES COMMUNICATIONS ET DES POSTES

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au très honorable premier ministre pour ce qui concerne les modifications à la loi sur l'organisation du gouvernement. Envisage-t-il d'alléger la charge et d'éclaircir la voie pour le ministre sans portefeuille de Longueuil en mettant fin au rôle officiel et légal du ministre des Communications en tant que chef des Postes?

Le très hon. M. Diefenbaker: Le premier ministre attend-il encore des applaudissements?

LA DÉFENSE NATIONALE

L'INSTALLATION DE FUSÉES ANTI-MISSILES DANS LE GRAND NORD CANADIEN

M. David Lewis (York-Sud): J'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale. Des discussions ont-elles lieu présentement entre les autorités canadiennes et américaines concernant la possibilité d'installer des fusées anti-missiles dans le Grand-Nord canadien? Je suppose que le ministre a eu un trou de mémoire et a oublié qu'il est ministre de la Défense nationale.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Je dois m'excuser auprès de mon honorable collègue. Je n'ai pas entendu sa question.